

Département de la Charente-Maritime

COMMUNE DE LA CLOTTE

Enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, d'un poste combiné et d'une clôture par la société SA NEOEN

ANNEXES

DÉCISION DE NOMINATION DU CE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU **TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE POITIERS**

19/12/2023

N° E23000171 /86 **le président du tribunal administratif**

Désignation d'un commissaire enquêteur

Vu enregistrée le 05/12/2023, la lettre par laquelle le Préfet de la Charente-Maritime demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

Le projet de centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune de La Clotte ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2023 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Jacques VIAN est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Madame Aurore BRUNE est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée au Préfet de la Charente-Maritime, à Monsieur Jacques VIAN et à Madame Aurore BRUNE.

Projet de

Fait à Poitiers, le 19/12/2023.

nquêteur

le président,

signé

Antoine JARRIGE



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Prescrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de LA CLOTTE

Il sera procédé, du **mardi 13 février 2024 au vendredi 15 mars 2024 inclus**, soit une durée de 32 jours, à l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol avec ses bâtiments techniques comprenant un poste de livraison, deux locaux d'exploitation, trois postes de conversion et trois citernes souples, sur des parcelles à vocation agricole, par la société S.A. NEOEN, sur la commune de LA CLOTTE.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : S.A. NEOEN, 20-28 Allée de Boutaut Immeuble « Le Raveziez » 33300 BORDEAUX, Tel : 07 61 01 16 78.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique "publications/consultations du public").

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement – Tel : 05 46 27 43 00.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de LA CLOTTE, siège de l'enquête, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie de LA CLOTTE : 19 Route du Bourg 17360 LA CLOTTE et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Monsieur Jacques VIAN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Madame Aurore BRUNE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de LA CLOTTE, dans les conditions suivantes :

- Mardi 13 février 2024 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 28 février 2024 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 15 mars 2024 de 14h00 à 17h00

Le commissaire enquêteur remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L123-15 du code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société S.A. NEOEN.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (Bureau de l'environnement) et à la mairie de LA CLOTTE pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

PUBLICATION PRESSE

PREMIÈRE PARUTION



MEDIALEX

Annances Légales & Formalités

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **Marine DECEROIT**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE CHARENTE-MARITIME
MARITIME / DRCTE / BAE
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 18/01/2024 16:19:14

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **73542011**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son représentant permanent David SHAPIRO, déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

ENQUETE PUBLIQUE 1ER AVIS

**Prescrivant l'ouverture d'une enquête publique
préalable à la délivrance du permis de construire
nécessaire à la réalisation du projet
sur la commune de LA CLOTTE**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

SUD-OUEST

L'AGRICULTEUR CHARENTAIS

CHARENTE MARITIME

CHARENTE MARITIME

Le 23/01/2024 *ok*

Le 26/01/2024 *ok*

David SHAPIRO

Représentant permanent de Médialex

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.

Projet de construction d'une centrale photovoltaïque Rapport du commissaire enquêteur

DEUXIÈME PARUTION



MEDIALEX
Annonces Légales & Formalités

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **Marine DECEROIT**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE CHARENTE-MARITIME
MARITIME / DRCTE / BAE
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 18/01/2024 16:29:24

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **73542046**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son représentant permanent **David SHAPIRO** , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

ENQUETE PUBLIQUE 2EME AVIS
Prescrivant l'ouverture d'une enquête publique
préalable à la délivrance du permis de construire
nécessaire à la réalisation du projet
sur la commune de LA CLOTTE

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(lux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

SUD-OUEST

CHARENTE MARITIME

L'AGRICULTEUR CHARENTAIS

CHARENTE MARITIME

Le **15/02/2024** *ok*

Le **16/02/2024** *ok*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

Projet de construction d'une centrale photovoltaïque Rapport du commissaire enquêteur

AFFICHAGE MAIRIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE



**Projet de centrale agrivoltaïsme
S.A Néoen
Enquête publique**

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

Le Maire de la commune de La Clotte certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été publié par voie d'affichage aux emplacements réservés pour les communications officielles, 15 jours au moins avant le début de l'enquête, soit à partir du : 18 janvier 2024

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.



Fait à : LA CLOTTE
Le 04 avril 2024

Le Maire, Jean-Luc DELUT

Tel :05 46 04 71 66



E-Mail : mairie@laclotte17.fr

AFFICHAGE PORTEUR DE PROJET

Société NEOEN SA

Demande d'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de LA CLOTTE

Certificat d'affichage de l'avis d'enquête

Je soussigné Marc DURIEZ, Chef de projet au sein de la société NEOEN SA certifie que l'avis d'enquête relatif à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet susvisé, a été publié par voie d'affichage aux abords de l'emprise du projet en des points visibles depuis l'espace public, 15 jours au moins avant le début de l'enquête, soit à partir du : 25/01/2024.

et maintenu pendant toute la durée de celle-ci.

Fait à Bordeaux

Le 12/04/2024



Marc DURIEZ
Chef de projet NEOEN



Nord ouest Ebauny



Est RD 910bis



Sud est La Chambonnerie



RD 910bis

PHOTOS DE L'AFFICHAGE SUR SITES FOURNIES PAR LA SA NEOEN